



Les Centres d'Entraînements Territoriaux (CET)

Saison 2016-2017





Généralités

- ▶ C'est un dispositif fédéral qui s'inscrit dans le PES (parcours de l'excellence sportive) : préparer le joueur/la joueuse aux exigences du haut niveau
- ▶ Chaque comité territorial doit le mettre en place
- ▶ Pour la saison 2016-2017, sont concernés les joueurs et joueuses nés (ées) en 2002



Constat

A l'entrée en Pôles Espoirs, les M16 ne sont pas prêts à encaisser la charge d'entraînement : Passage de 70h de pratique annuelle à 400h.

Conséquence : beaucoup de joueurs ou joueuses blessés dans le 1er trimestre

Aspect aléatoire du « concours » sur une ou deux journées : peu fiable, besoin de mieux connaître le joueur ou la joueuse avant le jour des Tests d'entrée.



Objectifs

- ▶ Améliorer l'identification des talents en amont des Tests d'entrée en Pôles Espoirs.
- ▶ Préparer le joueur/la joueuse à « absorber » une lourde charge d'entraînement hebdomadaire lors de son entrée en Pôle (multipliée par 6 !)
- ▶ Développer des ressources prioritaires notamment sur le plan physique (VMA et Gainage)



Méthodologie

- ▶ Définir une liste « ouverte » de 5 à 20 joueurs/joueuses par Comité territorial regroupés 4 à 5 fois dans l'année sur 2 jours avec un travail inter sessions à réaliser à condition que le stagiaire soit accompagné (tuteur).
- ▶ Passage de 70h à 150h

Comment définir la liste des 5 à 20 joueurs/joueuses?



Bien connaître le joueur/la joueuse avant son entrée au CET

- Avoir un vrai suivi en amont pendant la saison M14 (compétition clubs, CPS, sélections départementales)

Sur Quels critères ? Posséder

- 1 Qualité: Morphotype ou vitesse ressentie ou Puissance
et/ou
- 1 Superpouvoir (cf. référentiel)

PS : Les pris d'office : les Grands, les Caisses, les Très Rapides



Moyens de Fonctionnement

- ▶ **Postulat :**

Le CET n'a de sens que si le Travail inter session est réalisé : fiche de liaison et rôle du tuteur

- ▶ **Périodicité :**

4 à 5 stages de 2 jours par an pour évaluer, conseiller, et missionner le joueur/la joueuse.



Echéancier

- ▶ Le CET n°1 se déroulera le lundi 29 et mardi 30 août 2016 à Besançon
- ▶ Présentation et signature de la convention PES
- ▶ Motif d'exclusion des CET :
 - Manque d'investissement manifeste
 - Absences nombreuses et injustifiées